

Éditorial



Excellente année 2009 pour tous

La période des fêtes s'achève. J'espère qu'elle a été l'occasion pour vous tous de partager en famille ou entre amis de très nombreux moments de réjouissances. Janvier est traditionnellement le mois de présentation des vœux.

Je ne faillirai pas à cette agréable coutume et penserai, d'abord, à ceux d'entre vous qui connaissent des difficultés, notamment de santé, mais aussi d'emploi en cette période de grave crise économique qui, par répercussion, affecte également notre ville de Crépy-en-Valois.

Que ceux qui souffrent sachent qu'ils peuvent s'appuyer sur les très actifs réseaux locaux de solidarité, en particulier associatifs, mais aussi, bien évidemment, municipaux.

En m'élisant Maire en mars dernier, vous avez accordé votre confiance à une équipe d'hommes et de femmes dynamiques et pleins d'ambitions pour notre ville. Depuis, des résultats majeurs ont été obtenus : si, malheureusement, trop d'entreprises réduisent leurs activités, d'autres, nombreuses, se renforcent ou se créent.

Au cours du dernier Conseil Municipal de l'année, et après de très long mois de négociations, j'ai eu l'immense plaisir de présenter au vote de mes collègues la première délibération qui permettra l'aménagement par la ville d'une partie des anciens terrains fret de la SNCF, situés le long du boulevard Victor Hugo. Dans les toutes prochaines années, il y sera développé un programme de très grande envergure, essentiel pour l'avenir de Crépy-en-Valois.

En son cœur géographique, à la place d'une friche, seront construits, par tranche, une zone de loisirs comprenant un cinéma, un bowling, de la restauration, des commerces complétant ceux de notre centre ville, des logements sociaux réservés aux jeunes accédant à un premier emploi et des places de parking supplémentaires, nécessaires aux usagers du train.

Ce projet d'envergure ne pourra se faire seul, et déjà les partenariats entre le public et le privé y sont associés. Chacun aura sa part de contribution, ville certes (aménagement du boulevard Victor Hugo) mais aussi la SEMIVAL, société d'économie mixte (Logements pour jeunes), investisseurs privés (cinéma, bowling, commerces) et groupe SNCF (parking pour les usagers). D'autres partenaires et investisseurs seront sollicités dans les mois à venir. Le chemin sera long, je vous informerai régulièrement de l'avancement de cette opération.

Vous le constatez, malgré une conjoncture économique difficile qui m'obligera, en mars prochain, à présenter un budget resserré, Crépy-en-Valois peut vraiment envisager l'avenir avec un optimisme raisonné.

Je souhaite que 2009 soit pour vos familles, pour vos amis, pour vos associations, pour votre activité professionnelle ou scolaire, un millésime qui restera synonyme de pleine réussite.

Tous ensemble, solidaires les uns des autres, année après année, nous construisons le Crépy de demain : la ville que nous serons fiers de léguer aux Crépynois qui naîtront dans les douze mois à venir.

Avec tous mes meilleurs vœux à partager

Arnaud Foubert, Maire

Arrêt sur images



Lors de l'inauguration de l'exposition Nature Pic'Art à la bibliothèque, Josy Torlet, maire adjointe à la culture et l'artiste, Blandine Calon



Le 5 décembre, les anciens combattants prisonniers de guerre-combattants Algérie Tunisie Maroc (ACPG – CATM) et la municipalité se sont rassemblés devant les Monument aux Morts pour la journée nationale d'hommage.



Le maire Arnaud Foubert et son adjoint aux sports Jean-Luc Salmon ont eu le plaisir de remettre la médaille de la Ville à Liliane Guerlin, présidente de l'USC Rugby.



Pour fêter Noël avec les copains, repas de fête au restaurant scolaire pour les petits... et les grands !



Parce que Noël doit être une fête pour tous, la municipalité a demandé au Père Noël de bien faire attention de n'oublier personne. 80 enfants ont pu bénéficier de cette générosité !



Cette année, ce n'est pas seulement la traditionnelle patinoire de Noël qui a été inaugurée. Pour la première fois, entre deux séances de glissade, les Crépynois ont aussi pu profiter d'un marché de Noël.

Conseils de quartier, je participe

L'équipe municipale de Crépy-en-Valois propose aux habitants de participer à la mise en place de conseils de quartier. Un dispositif créé par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui viendra remplacer les réunions de quartier actuellement en place. Avec les conseils de quartier, il s'agit d'aller encore plus loin dans la participation des citoyens à la vie de leur commune.

Un conseil de quartier, qu'est-ce que c'est ?

Cinq conseils de quartier sont créés à Crépy-en-Valois. Le découpage des différents secteurs a été calqué sur celui des secteurs scolaires. (voir carte).

Le conseil de quartier comporte deux collèges : un collège d'habitants et un collège d'élus municipaux. Le collège des habitants compte au maximum 20 membres âgés au minimum de 16 ans, habitant le quartier ou y exerçant une activité professionnelle. Quant au collège des élus, il est composé de tous les élus municipaux qui résident dans le quartier.

La présidence est confiée à un habitant du quartier, membre du collège habitants et élu par l'ensemble des membres du conseil de quartier.

Aux côtés du président, un élu municipal "réfèrent" du conseil de quartier désigné par le maire, est chargé de faciliter les relations entre le conseil de quartier et la municipalité.

Le conseil de quartier élit au sein du collège habitants, un bureau, de six personnes maximum, comprenant le président.

L'élue municipal réfèrent assiste à ces réunions. Le bureau prépare et assure le suivi des travaux du conseil de quartier.

Un conseil de quartier, pour quoi faire ?

Dans la charte des conseils de quartier, il est précisé qu'il s'agit d'un lieu d'écoute, d'information, de concertation, de proposition, d'initiative et d'évaluation.

Tous les sujets qui concernent le quartier peuvent être abordés.

Le conseil de quartier se réunit autant de fois qu'il le décide.

Un conseil de quartier, comment ça fonctionne ?

L'expression est libre et la parole partagée ; des commissions ou des groupes de travail peuvent être constitués. Des comptes-rendus sont rédigés à l'issue de chaque séance.

Le conseil de quartier rend des avis, pose des questions ou soumet des propositions qui sont portés à la connaissance du maire, par l'intermédiaire de l'élue municipal réfèrent, qui transmet aux services municipaux ou commissions concernés.

M'informer sur mon conseil de quartier

Vous avez des questions sur les conseils de quartier ?

Contactez la direction "Vie locale" de la mairie de Crépy-en-Valois au : 03.44.59.44.44 ou par courriel : contact@mairie-crepy-en-valois.fr

Trois questions à Michel Etienne, maire-adjoint chargé de la vie des quartiers et de la démocratie locale



Pourquoi mettre en place des conseils de quartier à Crépy-en-Valois ?

C'est une proposition qui avait été faite pendant la campagne

électorale et que nous mettons aujourd'hui en place alors que la loi ne nous y oblige pas.

Comme cela est expliqué dans le préambule de la charte des conseils de quartier que nous avons adopté, cela répond à la volonté de la municipalité de favoriser l'intervention citoyenne.

C'est un outil de démocratie participative et un élément devant contribuer à l'efficacité des politiques publiques.

Quelle est la différence entre les réunions de quartier, qui existent déjà, et les conseils de quartier ?

Avant, avec les réunions de quartier, des questions étaient envoyées au maire qui y répondait. Maintenant, la présidence est confiée à un habitant du quartier, ce qui permet aux conseils de quartier d'être une véritable force de proposition afin de trouver des solutions collectives visant à améliorer la vie dans chaque quartier.

Pourquoi avoir choisi de reprendre le découpage des secteurs scolaires pour les conseils de quartier ?

Pour organiser les conseils de quartier, qui n'ont pas vocation à

remplacer le conseil municipal, il fallait un découpage simple qui réponde à des préoccupations quotidiennes des Crépynois. C'est pourquoi nous avons choisi le découpage scolaire. Pour faire partie du collège des élus, il faut résider dans le quartier, car pour défendre les intérêts des habitants et pour parler du quartier il faut y habiter.

Cette règle est demandée aux habitants et nous devons donc nous-mêmes l'appliquer en montrant l'exemple.

Ces conseils de quartier sont créés pour les habitants et non pas pour les élus.

Les premières réunions d'installation débutent ce mois-ci. Une invitation vous sera envoyée. Néanmoins, si vous souhaitez davantage d'informations ou si vous avez l'intention de participer au conseil de votre quartier, le service "Vie locale" vous contactera.

Indiquez vos coordonnées et faites-les parvenir à :

Mairie Crépy-en-Valois - Direction Vie locale - 2 avenue du Général Leclerc - BP 30337 - 60803 Crépy-en-Valois Cedex



Coupon réponse conseils de quartier

Nom : Je souhaite participer au conseil de mon quartier

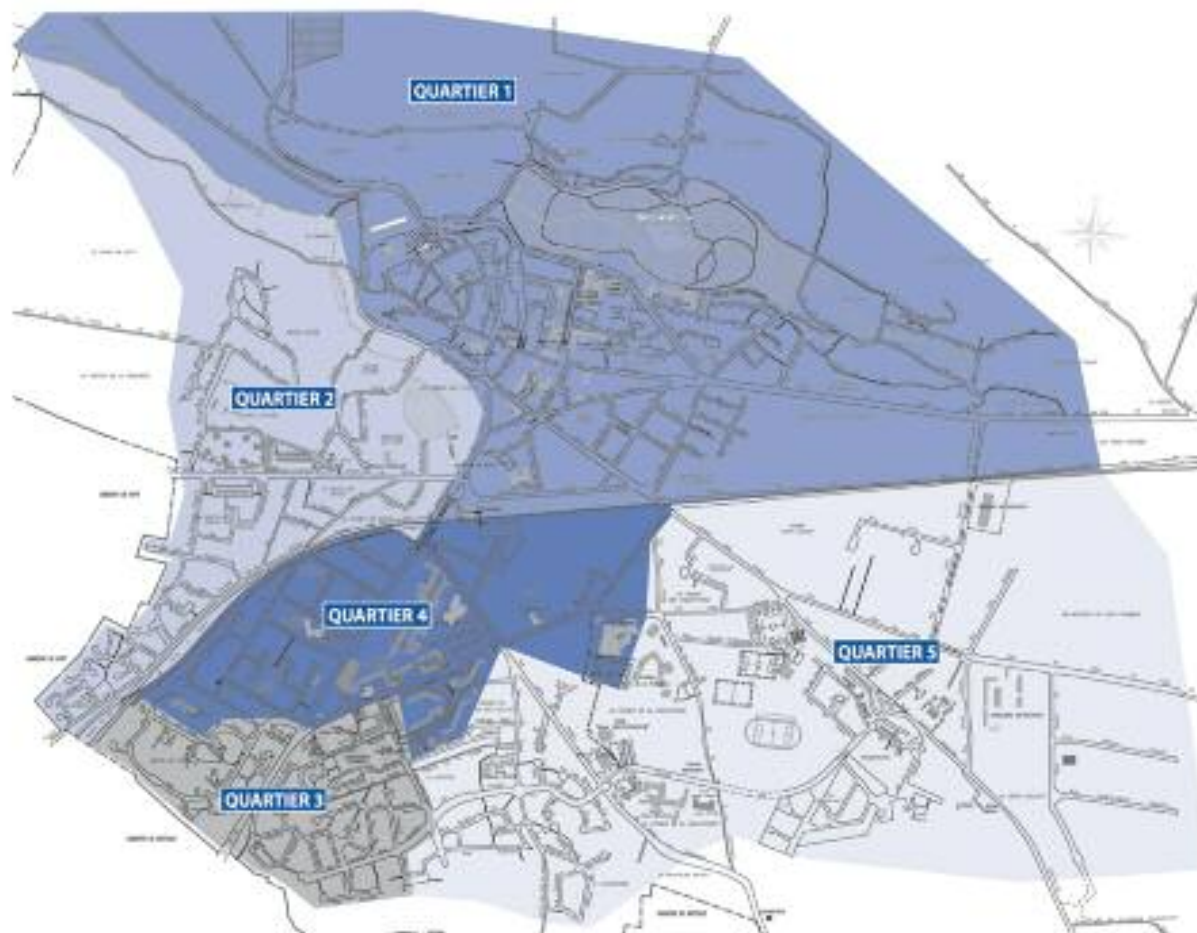
Prénom : Ma question :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Quel est le secteur de mon conseil de quartier ?



Quartier 1 : Prévert / Vassal

Sente aux Anes - Place d'Aragon - Rue Jeanne d'Arc - Rue Bartholomé - Impasse Belle Image - Chemin de Bémont - Rue Bergeron - Rue du Dr Beuzard - Chemin de Calais - Rue Albert Camus - Rue Alphonse Cardin - Résidence du Cheval Blanc - Rue Gustave Chopinet - Rue Hippolyte Clair - Rue de la Clôche - Rue des Cloîtres - Rue du Clos d'Aragon - Rue du Clos d'Orléans - Route de Compiègne - Sente du Coq - Cours Damainville - Rue Danton - Avenue Albert Delafosse - Rue Alexandre Dumas - Rue Henri Dunand - Rue de l'Eglise - Chemin de Ronde - Rue des Etangs - Avenue de l'Europe - Rue Faidherbe - Cours du Maréchal Foch - Rue des Fossés - Rue du Four - Chemin du Four à Chaux - Rue Hubert Francolin - Place Gambetta - Boulevard Victor Hugo - Cours du Jeu de Paume - Rue Joséphine - Rue Lafontaine - Rue Lamartine - Rue Lavoisier - Avenue du Général Leclerc - Avenue Levallois-Perret - Partie Nord du PN n°1 et 3, n°2 à 10 inclus - Rue du Lion - Rue Jean Mermoz - Cours des Miracles - Rue Jean Moulin - Rue Nationale - Avenue Gérard de Nerval - Impasse des Onze Sœurs - Rue Gaston d'Orléans - Place du Paon - Avenue Paul Pauchet - Route de Pierrefonds - Le petit Mermont - Rue de la Petite Vitesse - Sente de la Prairie - Impasse des 4 sœurs - Place de la

République - Rue Romain Rolland - Rue Jean-Jacques Rousseau - Rue Waldeck Rousseau - Place St-Arnoul - Rue St-Denis - Rue St-Exupéry - Rue St-Lazare - Rue St-Thomas - Rue St-Yphraïse - Rue Albert Schweitzer - Route de Séry - Route de Soissons - Rue des Taillandiers - Rue Thiers - Rue des Tournelles - Rue des Ursulines - Rue de la Vallée - Rue Jules Verne - Rue de Vez - Chemin des Vignes.

Quartier 2 : Ramon

Rue d'Antoing - Rue des Aubépines - Avenue Beauséjour - Rue Marcellin Berthelot - Rue des Bruyères - Rue des Buissons - Rue du Dr Calmette - Rue Georges Clémenceau - Rue Jean-Baptiste Corot - Rue Pierre et Marie Curie - Rue Edgar Degas - Rue des Eglantiers - Rue des Genêts - Rue Auguste Godard - Avenue Mondésir - Rue Claude Monet - Chemin du Moulin Picard - Avenue du Parc - Rue Bernard Plé - Rue Raymond Poincaré - Chemin des Remparts - Rue Pierre-Auguste Renoir - Rue des Roncettes - Résidence Sainte-Agathe - Résidence St-Georges - Rue du Clos St-Hubert - Rue St-Laurent - Avenue de Senlis - Chemin de la Terrière - Rue Jean Turquin - Rue de Verdun - Rue de Zell-Mosel.

Quartier 3 : Cocteau

Rue Charles Baudelaire - Rue Hector Berlioz - Placette des Boutons d'Or - Rue Gustave Charpentier - Rue Pierre Corneille - Rue César Franck - Placette des Giroflées - Rue des Glycines - Rue des Iris (sauf n° pairs 2 à 22) - Avenue Levallois-Perret (du 66 au 70 inclus) - Placette des Marguerites - Rue Marivaux - Rue Jules Massenet - Rue André Messager - Rue Molière - Rue Montaigne - Placette du Muguet - Rue Alfred de Musset - Placette des Myosotis - Rue des Œillets - Rue des Pâquerettes - Rue des Pivoines - Rue Racine - Rue Arthur Rimbaud - Rue Pierre de Ronsard - Rue des Roses - Rue Albert de Roussel - Rue Georges Sand - Rue Stendhal - Rue Emile Zola.

Quartier 4 : Malraux

Rue des Anémones - Rue des Bleuets - Place Georges Brassens - Place Jacques Brel - Rue des Capucines - Rue des Coquelicots - Rue Claude Debussy - Chemin des Docks - Place Gabriel Fauré - Rue Joseph-Alexandre Fortier - Rue des Gentianes - Rue Charles Gounod - Rue des Iris (de 2 à 22) - Rue des Jacinthes - Rue des Jonquilles - Avenue Kennedy - Avenue Levallois-Perret (Sud P.N. à partir du 5 et du 12 au 64 inclus) - Rue Jules Michelet (jusqu'au 7 bis et 2 bis) -

Rue des Narcisses - Avenue Pasteur - Rue des Pervenches - Rue des Primevères - Place Jean-Philippe Rameau - Rue Marie-Rotsen (jusqu'au 8 et 33 inclus) - Rue Camille Saint-Saëns - Rue Tassart - Rue des Tulipes - Rue Vanier Brunet - Rue des Violettes.

Quartier 5 : Péguy

Rue Daniel Auber - Rue Beethoven - Rue Georges Bizet - Rue des Brayes - Rue des Cèdres - Rue Emmanuel Chabrier - Rue Frédéric Chopin - Rue Louis Couperin - Rue Alphonse Daudet - Rue Léo Delibes - Rue Gustave Flaubert - Rue du 8 mai 1945 - Rue Guy de Maupassant - Rue Mozart - Rue François Rabelais - Rue Maurice Ravel - Rue Marie Rotsen (à partir du 10 et 35) - Rue de la Sablonnière - Rue Schubert - Rue Verlaine - Rue Richard Wagner - Rue André-Marie Ampère - Rue Louis Armand - Rue Pascal Blaise - Rue du Bois de Tillet - Avenue Sadi-Carnot - Rue des Chênes - Rue Gilbert Desnoyelles - Rue Gustave Eiffel - Rue des Erables - Rue Henri Laroche - Rue des Marronniers - Route d'Ormoyle-Davien - Rue des Platanes - Rue Saint-Eloi - Rue de Saint-Germain - Rue Alfred Sauvy - Rue des Tilleuls - Rue des Peupliers - Rue des Hêtres - Rue Jean-Jaurès - Rue Jules Michelet (à partir du n°2 ter et 9) - Rue Jacques Ratisbonne.

Aménagement du cœur de ville : le projet est sur les rails

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'avancement du projet d'aménagement du "cœur de ville", à proximité de la gare SNCF. Lors du dernier conseil municipal, le 12 décembre dernier, le maire Arnaud Foubert a présenté une délibération visant à approuver un protocole passé entre la mairie, la SNCF et RFF (réseau ferré de France, propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français).

Ce protocole prévoit en substance que la SNCF et RFF mettent à la disposition de la ville de Crépy-en-Valois un terrain d'une surface de 7300 m² qui servira notamment d'aire de stationnement pour ceux qui prennent le train.

Pour bénéficier de l'usage de ce terrain, la ville de Crépy-en-Valois payera à la SNCF une redevance mensuelle de 1 095 euros hors taxes.

A terme, le protocole prévoit également que la ville devienne propriétaire de ces terrains.

En attendant, pour que le projet d'aménagement du "cœur de ville" avance vite et bien, ce

système d'occupation anticipé, approuvé par tous, a été choisi. Rappelons que l'aménagement du



Le maire a présenté le projet lors du dernier conseil municipal.

"cœur de ville" prévoit notamment de supprimer la barrière que représente aujourd'hui le boulevard Victor Hugo pour en faire un boulevard urbain ; d'implanter une zone commerciale ; d'améliorer le stationnement ; de réaliser des logements locatifs pour jeunes et des logements destinés à l'accession à la propriété ; de réaliser un complexe culturel et de loisirs avec, entre autres, un cinéma et un bowling.

Conseil municipal : ce qui a également été décidé :

- Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2009.

- Présentation du plan de financement prévisionnel de l'aire d'accueil des gens du voyage (Coût total prévu : 629 000 euros hors taxes).

- Fixation des surtaxes communales sur l'eau et l'assainissement : les tarifs n'augmentent pas.

- Vente d'un terrain de la zone industrielle à la société BDL développement (lavage et entretien de linge professionnel).

- Renouvellement de la convention entre Crépy-en-Valois et Ciné rural.

- Renouvellement de la convention entre Crépy-en-Valois et Radio Valois Multien.

Brèves

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 30 janvier à 21 heures à l'Hôtel de Ville.

Conseil municipal des Jeunes

Le mardi 6 janvier, le conseil municipal des jeunes se réunira en assemblée plénière de 18h à 20h dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Rappel : Le conseil municipal des jeunes se réunit chaque mardi soir en commissions.

Café philo

Le prochain rendez-vous du café philo aura lieu le 10 janvier sur le thème : "Si tu veux être heureux une heure, saoule-toi ; si tu veux être heureux un an, marie-toi ; si tu veux être heureux toute ta vie, cultive ton jardin" (proverbe chinois), par Jean-François Bonne.

Rendez-vous de 15h à 16h30 au restaurant la Grillotte au 21, rue Charles de Gaulle

Chapelle Notre-Dame

La chapelle Notre-Dame sera réouverte à l'occasion de la Saint Sébastien le samedi 17 janvier à 18h.

Concert

L'école de musique Erik Satie de Crépy-en-Valois en partenariat avec Piano Dupuis a le plaisir de vous inviter à un concert classique de musique de chambre interprété par les élèves, avec des œuvres en soliste, duos, trios... et orchestre.

Au programme : Albeniz, De Bussy, Schubert, Elgar... Rendez-vous le samedi 31 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois. Venez nombreux !

Renseignements : Ecole de musique 03.44.59.28.90 - www.ecoledemusique-eriksatie.over-blog.fr - Courriel : ecole.eriksatie@gmail.com

Attention aux fuites

Les services techniques de la mairie rappellent qu'en ces temps hivernaux il est conseillé de vérifier régulièrement sa consommation d'eau afin d'éviter de bien mauvaises surprises causées par une fuite pour cause de gel des canalisations.

A partir du 15 janvier, recensons-nous !

La phase annuelle de recensement de la population aura lieu à Crépy-en-Valois de mi-janvier à début mars.

Depuis la réforme du recensement qui a pris effet en 2004, la façon de compter la population a changé : le recensement ne se fait plus en une seule fois mais sur 5 ans. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, catégorie dont fait partie Crépy-en-Valois, une campagne de recensement a lieu tous les ans en début d'année, du 15 janvier à début mars. Conformément à la demande de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), ce sont 8 % des Crépynois qui sont à chaque fois recensés, comme cela a été le cas en 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.

Au bout de ce cycle de 5 années, 40 % de la population est comptée, ce qui permet à l'Insee d'établir des projections qui lui permettent, au final, de déterminer le nombre total d'habitants de la ville.

Ainsi, en ce début d'année 2009, les premières estimations du nombre

d'habitants de Crépy seront communiquées à la mairie par l'Insee.



Sophie Touzet et Audrey Louchet font partie de l'équipe d'agents recenseurs susceptibles de venir sonner à votre porte.

Mais ce mois de janvier 2009 correspond également au début d'un nouveau cycle de 5 ans qui recommence.

Trois à quatre agents recenseurs sillonneront bientôt les rues de la ville, à charge pour eux de visiter les 467 logements crépynois tirés au sort.

Ces agents sont clairement identifiables puisqu'ils sont titulaires d'une carte professionnelle délivrée par l'Insee qui comporte notamment le bandeau tricolore et la photo de l'agent.

Leur mission : déposer auprès des habitants du logement sélectionné des formulaires qui devront être remplis par les habitants puis remis à l'agent recenseur. Ce dernier pourra, si besoin, aider les familles à remplir les formulaires.

Les informations mentionnées au cours du recensement sont strictement confidentielles. Seule une personne à la mairie de Crépy-en-Valois est habilitée à ouvrir les enveloppes afin de transmettre les résultats à l'Insee.

Lors du dernier recensement, en 1999, Crépy-en-Valois comptait 14 704 habitants. Grâce à la coopération de chacun, nous saurons bientôt combien nous sommes aujourd'hui.

Renseignements : Service à la population au 03.44.59.44.44

Sofia s'expose et Sonia fait écrire

Après avoir passé Noël en Amérique latine, la bibliothèque accueille cette nouvelle année avec Sophie Sénéchal, alias Sofia.

Cette artiste aime explorer toutes sortes de techniques, mélanger matières et couleurs, donner à voir, toucher et penser, développer une réflexion plastique sur des thématiques diverses (le temps, la féminité, la méditation...).

Elle exposera peintures, collages et écritures à l'Espace Rameau du 14 au 31 janvier.

Quant aux enfants de 8 à 10 ans, ils pourront retrouver Sonia Goldie et ses carnets de voyage pour un atelier d'écriture le mercredi



Sofia expose ses œuvres à la bibliothèque.

14 janvier de 9h30 à 11h30.
C'est gratuit, on peut participer même si c'est la première fois mais il faut s'inscrire à la bibliothèque ou appeler le 03 44 87 92 53

Jouer pour apprendre à respecter

La ludothèque gérée par le CCAS invite les enfants âgés de 3 ans à 11 ans à venir jouer au 11, rue Claude Debussy.

Le jeu est une fonction spontanée chez les enfants.

Par le jeu on apprend à se parler, s'accorder, partager et respecter l'autre, le matériel, les règles.

Vous pouvez jouer sur place ou emprunter les jeux, venez nombreux au carcajous.



Le CCAS vous souhaite une bonne année !

Une exposition et une conférence

Christiane Kchouk, artiste peintre, exposera ses œuvres dans la salle d'accueil de l'Office de tourisme du 6 janvier au 6 février 2009 (entrée libre).

L'artiste explique son parcours : "J'ai toujours pensé du plus loin qu'il m'en souviennait, que ma vocation était la peinture. Comme de nombreux artistes, j'ai emprunté des chemins de traverse pour y parvenir.

J'ai fréquenté différents ateliers puis repris des études d'arts plastiques et tout récemment passé trois ans à l'école du Louvre. Je ressentais le besoin de me colleter à tous ces



peintres magnifiques qui ont surgi au cours des siècles et dont je suis avec humilité la descendante. A présent, il est temps d'exposer, de m'exposer à votre regard".

Conférence

Jacques Bernet, Maître de conférences honoraire en histoire moderne à l'Université de Valenciennes, fera une conférence sur "Les procès-verbaux de la Société Populaire de Crépy-en-Valois" le dimanche 18 janvier 2009 à 15h, à l'Hôtel d'Orléans, rue Jeanne d'Arc.

Un sujet d'intérêt puisque les procès verbaux de la Société populaire de Crépy-en-Valois, club de Jacobins de la seconde génération, à l'époque de la convention montagnarde puis thermidorienne, ont été intégralement conservés dans les archives communales de la ville : ils constituent avec les autres

registres et papiers du club et de ses comités, un des fonds les plus complets et remarquables de tout le nord-est de la France...

Renseignements :

Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne, 7, rue de Soissons.

Tél : 03.44.59.03.97

Courriel : otcrepyvalois@wanadoo.fr

Site : www.valois-tourisme.com

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Pas de chèque en blanc pour l'aménagement des terrains SNCF et RFF du boulevard Victor Hugo

Jérôme Furet, Christine Hoffmann, Pierre-Marie Jumeaucourt, Florence Harmant, Jean-Yves Héлары, Claire-Marie La Sade, élus d'opposition "Crépy Autrement"

Lors du dernier conseil municipal du 12 décembre, nous nous sommes abstenus sur la délibération portant sur un protocole d'accord qui doit concrétiser la volonté commune de la Ville et de la SNCF/RFF en tant que partenaires sur une mise en œuvre rapide du projet d'aménagement et sur une convention d'occupation à titre précaire d'un terrain SNCF en vue d'en faire un parking provisoire.

Ces accords conditionneraient une partie du programme "Cœur de ville" pour la réalisation de logements sociaux locatifs et en accession à la propriété, de parkings en nombre suffisant, de nouveaux

commerces et enfin du complexe cinéma-bowling, équipement très attendu, les deux derniers mandats n'ayant pu mener ce projet à terme.

Nous sommes pour ces nouveaux équipements, mais sur la base de conditions financières réalistes, et nous nous abstenons sur des dossiers confus et "mal ficelés".

D'autres options doivent être étudiées plutôt que d'envisager la maîtrise des terrains qui ne peut qu'aggraver l'endettement de la Ville. C'est dans ce sens que nous avons fait trois propositions.

1 - Un financement intercommunal de l'agrandissement du parking SNCF dans

le cadre de l'adhésion de la ville au SMTCO (Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise) et de la réalisation du futur plan de déplacement urbain.

2 - Le portage par un investisseur privé du programme "cinéma, bowling, commerces" puisque les résultats des études de marché sont positifs. Faire "supporter" l'achat du terrain aux contribuables crépynois n'est pas raisonnable.

3 - Le portage par ICF, filiale de la SNCF, du programme de logements, plutôt qu'une fois encore faire "supporter" l'achat du terrain par les contribuables crépynois.

Au lieu d'accepter un débat serein sur ces

propositions techniques, le maire nous a fait un mauvais procès en suggérant que si nous nous abstenions cela voulait dire que nous refusions l'aménagement d'un terrain dangereux aux abords de la gare en un parking sécurisé (clôture), tout cela au mépris de la vie humaine !

Curieuse idée de la démocratie, curieux comportement que de recourir à des arguments fallacieux et démagogiques pour masquer l'absence d'une démarche crédible et transparente.

Nous souhaitons pour notre Ville toute la réussite dans ses nombreux projets, et bonne et belle nouvelle année à toutes et à tous.

Paroles et théâtre au programme

Mercredi 14 janvier à 20h15, Viviane Guerre, psychosociologue, animera un groupe de paroles autour du thème : "Les enfants du divorce". Quand on ne s'aime plus, il faut se souvenir que l'amour ou le respect que l'on déclare porter à un enfant implique le respect réciproque de ses deux parents. Dans certaines situations, cela semble difficile, voire impossible. Que dire alors ? Comment ne pas faire supporter les conséquences du divorce à l'enfant ?

Eclats de rires assurés...

Samedi 17 janvier à 15h30, la MJC accueille les Frères Duchoc à l'espace Rameau. Ces 2 humoristes présentent un spectacle musical "Gomme, Gomme" pour petits et grands à partir de 5 ans. Les 2 comédiens incarnent les pitres qui chahutent dès que l'instituteur a le dos tourné. Par leur gestuelle, l'expressivité de leur visage, les situations grotesques qu'ils créent, nos deux clowns percussionnistes provoquent les rires et enchaînent les rythmes en détournant les objets pour faire résonner les sons.



Ne manquez pas ce spectacle plein de poésie et d'humour.

L'entrée est libre mais l'inscription est obligatoire car les places sont limitées. A la fin du spectacle, on partagera la galette !

Renseignements et inscriptions : MJC Centre social Espace Rameau au 03.44.87.13.13.

Merci à tous pour votre participation active à notre semaine Téléthon qui nous a permis, cette année, de reverser 1 047,20 euros. Et belle année 2009 à tous !

Musique, théâtre, stage d'écriture et graffs...

Concert métal

Un concert de musique "métal" sera donné par des groupes régionaux le samedi 17 janvier, à partir de 20h à la MJC Espace culturel, avec les groupes : Neurosphobia : (www.myspace.com/heros-phobia), Monolith : (www.myspace.com/frenchmonolith) et s2d2 : (www.myspace.com/s2d2group). Tarif : 5 euros. Buvette sur place. Renseignements : bmcpic@yahoo.fr

Théâtre à partir de 10 ans

"Ferme les yeux et regarde au loin" ou "Le guide pour réussir sa vie" sera joué le vendredi 30 janvier, à 20h30, à la MJC Espace culturel. Dans une mise en scène contemporaine épurée et

originale, voici un texte plein d'humour, de tendresse et de questions existentielles, entre rêves et réalité...

Adrix et Piloute se posent des questions sur leur avenir. Adrix, le garçon, a été gavé de mythologie grecque par sa tante. Il se prend souvent lui-même pour un super-héros, rêve de super-pouvoirs et d'aventures épiques. Piloute, la fille, souffre d'un étrange mal : la Peur de Rater Sa Vie. Adrix aime Piloute qui l'aime aussi, mais pas exactement comme il voudrait...

En 1^{ère} partie, "La journée d'Abdel Gérard" sera jouée par les adolescents de la MJC Centre social.

Tarifs : normal 12 euros
réduit 9 euros
groupe 7 euros.



Stage d'écriture et mise en scène

En février, la MJC Espace culturel propose un nouveau stage d'écriture et mise en scène. Henri Michaux affirme : "J'écris pour me parcourir". L'écriture est une invitation au voyage avec soi-même et avec les autres dans un esprit ludique et de partage. Initié par la sophrologie, cet atelier permet d'explorer notre monde intérieur, d'y puiser nos ressources créatives. Les textes sont valorisés

par l'expression théâtrale dans une mise en espace où ils trouvent leur juste place.

Stage animé par Elisabeth Jumain, comédienne et Marie-Claude Braun, sophrologue.

Stage progressif sur deux samedis, les 7 février et 4 avril, de 14h à 18h. Tarifs : 69 euros la séance ; 125 euros les 2 séances.

Exposition de graffs

Hubert Boisset expose des graffs, sur toiles et papier, jusqu'au 28 janvier.

MJC Espace culturel 1, av de l'Europe (à côté de la piscine)
tél : 03 44 39 63 18 - courriel : mjcespaceeurope@wanadoo.fr
Horaires de l'accueil en période scolaire : du lundi au vend de 9h à 12h, de 14h à 19h ; le samedi de 13h30 à 17h.

15 590 euros pour le téléthon

Merci, merci, merci ! Grâce à vous tous, le téléthon à Crépy-en-Valois fut une réussite.

C'est une somme de 15 590 euros qui ira au bénéfice de la recherche. Il serait trop long de faire le détail de tous les bénévoles qui ont participé à ce téléthon 2008, mais qu'ils sachent que sans eux celui-ci serait impossible et c'est à eux d'abord que s'adressent nos remerciements les plus chaleureux.



Beaucoup travail dans l'ombre pendant plusieurs mois de l'année pour préparer leur action

et cette année plus d'une centaine de personnes ont participé pour faire en sorte que cela soit une réussite.

Nous ne voulons pas faire apparaître de nom car la liste serait trop longue mais tous se reconnaîtront pour le travail énorme qu'ils ont accompli au bénéfice des autres dans la plus grande simplicité.

Merci de tout cœur aux généreux

donateurs qui ont participé à cet élan de solidarité pour tous ceux qui attendent l'aide de la recherche afin de leur apporter une vie plus belle et plus agréable en gardant l'espoir de la vie.

Merci, également, à celui qui nous à prêter gracieusement une salle en plein centre de Crépy-en-Valois.

Nous comptons sur vous tous pour le téléthon 2009 et vous présentons à tous nos meilleurs vœux de bonheur de joie et d'espoir pour la nouvelle année.

Bloc-notes du mois de janvier 2009

- Jusqu'au 10 janvier, exposition sur l'Amérique latine à la bibliothèque.
- Du 6 janvier au 6 février, exposition des oeuvres de Christiane Khouk à l'Office de tourisme.
 - Sofia expose ses oeuvres du 14 au 31 janvier à la bibliothèque.
- Hubert Boisset expose des graffs, sur toiles et papier du 5 au 28 janvier à la MJC Espace culturel.
 - Tous les mardis (sauf vacances) à 15 h 45 : bébé lecteur à la bibliothèque municipale.
- Tous les mercredis à 17 heures : heure du conte à la bibliothèque municipale.
- Les premiers dimanches du mois : randonnée pédestre de la journée complète.
Les autres dimanches : randonnée pédestre de la demi journée avec Les randonneurs du Valois. Rendez-vous à 8 h 45 à la gare.
- Chaque 4^e samedi du mois, de 14 heures à 17 heures, réunion de l'association généalogique de l'Oise au 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Crépy-en-Valois.

6 janvier

- Conseil municipal des jeunes
Hôtel de Ville - 18h
- Cinéma : "Le crime est notre affaire"
Salle des fêtes - 18h et 20h30

8 janvier

- Vœux du maire au personnel communal
Hôtel de Ville - 17h

9 janvier

- Réunion mensuelle Vie Libre
MJC Europe - 20h30

10 janvier

- Cérémonie des vœux aux personnalités
Hôtel de Ville - 11h
- Café philo - Rendez-vous à la Grillotte
21 rue Charles de Gaulle - De 15h à 16h30

11 janvier

- Stage de danse afro-antillaise
Usine à danses - De 14h à 17h

13 janvier

- Cinéma : "Le transporteur 3"
Salle des fêtes - 18h et 20h30

14 janvier

- Atelier d'écriture pour enfants
Bibliothèque - De 9h30 à 11h30
- Groupe de paroles autour du thème "Les enfants du divorce"
Espace Rameau - 20h15

15 janvier

- Réunion féminine Vie Libre
MJC Europe - 14h

17 janvier

- Goûter concert avec les frères Duchoc
Espace Rameau - 15h30
- Concert métal
MJC Espace culturel - 20h

18 janvier

- Conférence "Les procès verbaux de la société populaire de Crépy-en-Valois"
Hôtel d'Orléans, rue Jeanne d'Arc - 15h

20 janvier

- Cinéma : "Madagascar 2"
Salle des fêtes - 18h et 20h30

23 janvier

- Assemblée générale Vie Libre
MJC Europe - 20h

25 janvier

- Réunion de philatélie
Salle de Justice de paix - De 10h à 12h

30 janvier

- Conseil municipal
Hôtel de Ville - 21h
- Permanence Vie Libre
Espace Rameau - 20h30
- Théâtre à partir de 10 ans "Ferme les yeux et regarde au loin"
MJC Espace culturel - 20h30

31 janvier

- Concert par les élèves de l'école de musique
Salle des fêtes - 20h30

Mairie

2, avenue du Général Leclerc - BP 30337 - 60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
Courrier électronique : contact@mairie-crepy-en-valois.fr
Site internet : mairie-crepy-en-valois.fr
Permanence d'un maire-adjoint chaque jour en mairie

R.V.M. 93,7 FM

Association Radio Valois Multien
10, place Jean-Philippe Rameau Tél : 03 44 59 30 30

Gendarmerie

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 12h et de 15h à 18h dimanches et jours fériés. 24h/24 - 7jours/7 Tél : 03 44 94 50 17

Police municipale

24h/24 - 7jours/7 - Tél. 03 44 59 00 52

Centre de secours

72, rue Saint-Germain - 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 - 03 44 94 75 00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés

La poste

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h
avec une extension des horaires jusqu'à 19h le mardi.
Samedi de 8h à 12h15 • Tél : 03.44.94.70.00

Tour de garde des pharmacies de Crépy-en-Valois

Du 3 au 4 janvier	Pharmacie du Centre - 03 44 59 10 10
Du 10 au 11 janvier	Pharmacie du Valois - 03 44 87 04 69
Du 17 au 18 janvier	Pharmacie Odent - 03 44 59 13 50
Du 24 au 25 janvier	Pharmacie Principale - 03 44 59 10 04
Du 31 au 1 ^{er} février	Pharmacie Chevallier - 03 44 87 02 13

A noter que la pharmacie Forest est remplacée par la pharmacie du Centre

Service médical

Service médical de garde, composez le 15 qui vous orientera

Sage-Femme libérale

Isabelle VÉRITÉ-THIEBAUT

Préparation à la naissance, suivi des grossesses, rééducation périnéale.
2, place de la République - Tél. : 03 44 59 11 14 ou 06 14 44 45 62

Infirmières

Aline LEJEUNE et Patricia CLOUX - Tél. : 03 44 87 07 31
Nathalie TELLIER - Christine CHEMIN - Tél. : 03 44 87 06 49
Andrée CONDETTE - Tél. : 03 44 59 00 20
Nathalie DUTEL - Tél. : 03 44 39 69 54
Danielle BERNARD (infirmière libérale) associée de
Suzanna ROBINEL et de Jean-Marc ELOI - Tél. : 03 44 39 53 93

Laboratoire d'analyses médicales

20, avenue de Senlis - Tél. : 03 44 87 03 92
Ouvert le lundi de 7h à 18h30, du mardi au vendredi de 6h30 à 18h30
et le samedi de 8h à 15h30.

Centre d'imagerie médicale du Valois

20, avenue de Senlis - Tél. : 03 44 87 13 22
Radiologie Générale Numérisée - Echographie - Doppler couleur - Scanner

Prochaine parution de Crépy-Infos début février.

Merci de nous faire parvenir les demandes
d'insertion en mairie sur :
crepyinfos@mairie-crepy-en-valois.fr
avant le 15 janvier 2009.

*** La diffusion des films est à vérifier sur l'affichage de la salle des fêtes ***

Crépy Infos

Hôtel de Ville - 60800 Crépy-en-Valois
Directeur de la publication
Arnaud Foubert
Rédacteur en chef
Josy Torlet
Rédaction
Mairie de Crépy-en-Valois

Reproduction possible des articles après accord. Les textes sont de l'entière responsabilité des auteurs.
Conception, maquette
Impression
Villers Imprim' : 03.23.96.06.30
e-mail : villers-imprim@wanadoo.fr

Notre bonne volonté ne parvient pas à augmenter la surface d'impression.
Pardon aux auteurs qui n'ont pu être publiés.

Le carnet

• Naissances •

Bienvenue à

- DUVAL Noah Harry Marcel
- CLIPPE Mila
- OUALLE Mathis Sylvain Didier
- POSS Leily
- MACKAY Etienne Hugues Franck
- MENARD Léo
- GREGGIO Sarah Marie
- NOËL-RODIER Louka Patrick Diego
- EDOUARD Mélyssa Céline Stéphanie
- GALLARD Lana
- BOUCHE Clément Benoit Vincent
- LELY Romain Marc Stéphanie
- VIEIRA PEREIRA-DEVILLERS Lana Sofia Patricia

• Décès •

Nous regrettons la disparition de

- Madame JANIAK Vve DUBARLE Joséphine Hélène
- Madame LEYRAUD-ROMANET Vve GUYOMARD Renée Juliette
- Madame LEMAIRE Vve GOESSENS Josiane Alphonsine Octavie
- Monsieur CHAPELON Gaston
- Monsieur FOSSEUX Patrick Gilbert Gaston
- Monsieur BAILLET Robert Georges Joseph Théodule
- Madame LOUCHET épouse GRENIER Andrée Virginie Eugénie
- Monsieur MERCIER Lionel Norbert Guy
- Madame LAHAYE Vve MARDIGRAS Irène Marcelle